

Soins de Santé

Circulaire OA no 2023/379 du 20-12-2023

Applicable à partir de 1/01/2024

370 /2371

Forfaits de rééducation R30-R60 en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

Certains établissements de rééducation fonctionnels peuvent porter en compte des forfaits R30-R60. Ces prestations R30-R60 englobent la rééducation multidisciplinaire d'une durée de traitement respectivement de 60 et 120 minutes par séance. Les conditions de remboursement de ces prestations sont analogues à celles des prestations de nomenclature K30-K60.

Les établissements de rééducation concernés sont :

- La convention type de rééducation fonctionnelle locomotrice et neurologique (numéro d'identification 9.50.xxx.xx).
- Les établissements de rééducation R30-R60 – Troubles locomoteurs et neurologiques (numéro d'identification 9.51.xxx.xx).

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les prix en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 pour le secteur 950.

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776156	R30	Ambulatoire	42,07 €	39,97 €	37,87 €
776160	R30	Hospitalisé	42,07 €	39,97 €	37,87 €
776171	R60	Ambulatoire	84,14 €	79,94 €	75,73 €
776182	R60	Hospitalisé	84,14 €	79,94 €	75,73 €
776193	Honoraire complémentaire	Ambulatoire	42,07 €	42,07 €	42,07 €
776204	Honoraire complémentaire	Hospitalisé	42,07 €	42,07 €	42,07 €

En dehors de ces prestations R30-R60, les centres de rééducation du secteur 9.50 peuvent également porter en compte des forfaits qui diffèrent d'une pathologie à l'autre.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les prix en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2024 pour le secteur 951.

Pseudocode	Prestations	Ambulatoire / hospitalisé	Honoraires	Intervention de l'assurance	
				Bénéficiaire avec tarif préférentiel	Bénéficiaire sans tarif préférentiel
776473	R30	Ambulatoire	42,07 €	39,97 €	37,87 €
776484	R30	Hospitalisé	42,07 €	39,97 €	37,87 €
776495	R60	Ambulatoire	84,14 €	79,94 €	75,73 €
776506	R60	Hospitalisé	84,14 €	79,94 €	75,73 €
776230	Honoraire complémentaire	Ambulatoire	42,07 €	42,07 €	42,07 €
776241	Honoraire complémentaire	Hospitalisé	42,07 €	42,07 €	42,07 €

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :